



Le Vilain Petit Canard

Le nouveau journal de la CGT Finances Publiques 95

« Ensemble pour être plus forts »



Ce journal « spécial élections » est à conserver. Il vous présente vos élus CAPL et CTL. N'hésitez pas à les contacter pour poser vos questions ou pour les informer des problèmes que vous rencontrez dans vos services!

Les élus en CAPL prendront leurs fonctions à compter du 1er janvier 2012 pour une durée de 4 ans.

De nombreux agents ont fait le choix d'un syndicalisme de proximité, de solidarité et d'action.

LES CONSEQUENCES DE CES NOUVELLES INSTANCES

Pour la première fois, le 20 octobre 2011, vous avez élu les représentants aux Comités Techniques (CT). Ces nouveaux CT connaissent 2 évolutions très importantes : l'élargissement de leurs compétences (gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences, grandes orientations de la politique indemnitaire, insertion professionnelle, déroulement des carrières, formation professionnelle, organisation du travail, santé et sécurité au travail...) et la fin du paritarisme.

LA FIN DU PARITARISME

Jusqu'à présent, il y avait autant de représentants de l'administration que de représentants du personnel... L'administration votant toujours d'une seule voix pour ses propositions, le vote était peu intéressant, l'administration l'emportant toujours. Dans les CT issus des votes du 20 octobre, seuls les représentants du personnel prendront part au vote. Seules les organisations syndicales (OS) disposant d'au moins un siège dans une instance de concertation seront habilitées à négocier avec l'autorité administrative. En cas d'opposition unanime des syndicats à un texte, l'administration devra représenter son projet.

VALIDITE D'UN ACCORD

A partir de 2013, un accord sera valide s'il est signé par des syndicats représentant une base électorale de plus de 50 % des votants. Ce la signifie qu'un syndicat non représentatif ne pourra plus signer seul un accord sur un projet que rejette le plus grand nombre. Mais une phase de transition est prévue jusqu'en 2013 : s'il est signé par un ou plusieurs syndicats représentant 20 % des voix, et en l'absence d'opposition d'une majorité (+ de 50 % des voix), l'accord sera valide.

Ainsi, la confiance que vous avez accordé à la CGT en votant massivement pour elle le 20 octobre lui donne le poids nécessaire pour défendre vos intérêts en toute circonstance.

Soyez certain que nous continuerons le travail d'information au quotidien, dans l'ensemble des postes et des services du département, la rencontre régulière des agents, le travail d'analyses à travers notre journal d'information locale « Le vilain petit canard ».

Mais avec aussi des comptes rendus complets des réunions avec l'administration, des explications sur l'évolution de nos missions, sur les carrières, sur la notation, sur les mutations, sur la revalorisation du points d'indice. Enfin la défense et l'action contre notamment le blocage des traitements et la baisse des salaires !...

Plus globalement, la CGT a toujours fait le lien entre les revendications « internes » aux Finances et les grands enjeux de société. La question des retraites, de la sécurité sociale, des droits des salariés, des services publics, de la justice fiscale... tout cela participe aux conditions de vie et de travail.

Tout cela, et bien plus, participe de notre lutte pour un monde plus juste et plus solidaire.

C'est ce syndicalisme que vous avez choisi, c'est ce syndicalisme que la CGT vous invite à rejoindre.

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE LA

SECTION CGT Finances publiques 95

MARDI 6 décembre 2011

Syndiqué(e)s, sympathisant(e)s ou simples curieux, venez nombreux à la rencontre de vos nouveaux représentants et débattre de tous les sujets qui nous concernent !

RAPPEL : une autorisation d'absence est accordée par la direction pour cette occasion, il suffit de déposer celle ci sur votre système de gestion favori.....AGORA !

Résultats des élections professionnelles 2011

Le 20 octobre dernier avaient lieu les élections professionnelles de la fonction publique d'Etat et hospitalière.

Les agents de la DGFIP étaient donc appelés aux urnes.

A la DGFIP, deux nouveautés étaient présentes dans ces élections :

1) il s'agissait des premières élections « fusionnées ». L'équilibre traditionnel des formations syndicales des deux filières risquait d'être mis à mal (voir les résultats ci-dessous)

2) la plupart des agents C, B ou A devait voter 4 fois au lieu de 2 précédemment : aux scrutins des CAP nationales et CAP locales ont été ajoutés deux autres scrutins : l'un pour le Comité Technique Ministériel, l'autre pour le CT local. Seules certaines catégories d'agents ne votaient pas pour les CAPL ou pour le CTL (AST, Géomètres, AFIP), car certaines règles de gestion de ces corps sont spécifiques.

Les résultats de la CGT pour le Comité Technique Ministériel

Pour le scrutin du CTM, désormais équivalent de l'ancien CTPM, la CGT conforte sa première place !

Sur les 8 organisations syndicales qui se présentaient, la CGT recueille 30% des voix, contre 22,50% pour Solidaires, 20% pour FO, 12% pour la CFDT, le reste

des voix étant disséminé entre la CFTC-UNSA, la FGAF, la CGC et la FSU.

Dans le Val d'Oise, la CGT confirme sa première place : près de 30% pour la CGT, contre 25,50% pour FO et 22% pour Solidaires.

Nous remercions l'ensemble de nos électeurs pour leur confiance accordée à la CGT !

Les résultats de la CGT Finances Publiques 95 pour les CAP locales

La CGT en progrès de 4% sur le Val d'Oise

Au scrutin des CAP locales, la CGT a obtenu 30% des voix contre 26% aux dernières élections de 2007 (en tenant compte des deux filières ex-Trésor et ex-impôts).

Un constat affligeant! Le nombre d'inscrits en forte baisse, moins 289 agents en 4 ans à la DDFIP.

En 2007, nous étions 1616 agents inscrits pour les deux filières. En 2011, nous ne sommes plus que 1327.....

Le nombre de voix obtenu par la CGT est de 335 ; il était de 334 en 2007 . On le voit, la CGT n'a pas baissé en nombre de voix, alors que les effectifs décroissent, **c'est le seul syndicat dans ce cas.**

Cet électorat constant de la CGT montre la présence et la stabilité de la CGT dans les rangs des différentes catégories d'agents, stabilité et présence que l'on retrouve dans toutes les catégories socio-professionnelles.

C'est en partie le reflet du travail de notre équipe du Val d'Oise sur le terrain et au quotidien, malgré les difficultés rencontrées dans les services, qui se répercutent souvent sur la vie militante.

A ce titre, nous remercions très chaleureusement les militants et les candidats CGT qui se sont investis dans la préparation de ces élections.

Nous tenons à remercier plus particulièrement les élus sortants en CAPL pour le travail qu'ils ont accompli durant les quatre dernières années.

La CGT en troisième place, mais l'écart se réduit

La situation est différente selon que l'on se situe avant ou après la fusion, comme le montre le tableau ci-dessous :

Résultats CAPL Val d'Oise	2007 Gestion Publique	2007 Filière Fiscale	2011 DDFIP 95
CGT	28%	25%	30%
SNUI-SUD		57%	38%
FO	62%	19%	32%

La CGT n'était en première place dans aucune des deux filières, mais elle était solidement implantée dans les 2 directions, les résultats d'aujourd'hui le confirment avec un progrès par 1/3 des voix au lieu d'1/4.

Sur fond de progrès de la CGT, l'écart s'est donc réduit entre les différents syndicats, ce qui nous donne encore plus de force pour faire avancer les revendications des agents.



Les élus de la CGT Finances Publiques du Val d'Oise

Nos élus en Comité Technique Local : La CGT a obtenu 3 sièges

 Nathalie Desjacques (Cergy CFIP – titulaire) 06.08.63.24.86	 Dominique Dubois (Bezons Tréso – titulaire) 01.39.47.44.39	 Lam Pham (Edra – titulaire) 06.08.63.24.86
 Barbara Gehan (Cergy Beloise – suppléante)	 Michel Le Gall (Sarcelles Tréso – suppléant)	 Sandrine Bitran (Ermont CFIP – suppléante)

Nos élus en CAP locales :

Globalement, le nombre d'élus en CAP locales de la CGT est en augmentation : 5 élus sur 16 sièges à pourvoir (en 2007, nous avons obtenu 7 élus sur 30 sièges à pourvoir, total des deux filières).

CAPL catégorie A	CAPL catégorie B	CAPL catégorie C
 Evelyne Toquet (Saint Leu CFIP – titulaire) 01.30.72.82.58	 Rachel Alcaloïde (Pontoise Hôpital – titulaire) 01.30.75.40.40 poste 56.11	 Nathalie Desjacques (Cergy CFIP – titulaire) 06.08.63.24.86
 Barbara Gehan (Cergy Beloise – suppléante)	 Patricia Rivalain (Argenteuil Hôpital – suppléante)	 Valérie Piat (Cergy Amendes – suppléante)
<p style="color: red; font-weight: bold; font-size: 1.2em;">Celui qui combat peut perdre. Mais celui qui ne combat pas, a déjà perdu.</p> <p style="color: red; font-weight: bold; font-size: 1.2em;">B. Brecht</p>	 Maryvonne Hennequin (Cergy Collectivités – titulaire) 01.34.24.94;15	 Myriam Lebkiri (Cergy CFIP – titulaire) 01.30.75.72.45
	 Cécile Hereus (Cergy CFIP – suppléante)	 Zahia Abdeddaim (Sarcelles RF – suppléante)

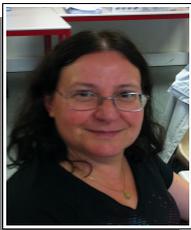
Comité Départemental de l'Action Sociale

Les représentants au Comité Départemental de l'Action Sociale sont désignés par chaque organisation syndicale : le nombre de siège est fonction du résultat des élections.

	Marie-Laure Pierrard (Cergy CH4 – titulaire) 01 30 75 73 49		Sabine Bitran (Ermont CFIP – suppléante)
---	---	--	---

Nos élus en Comité Hygiène Sécurité et des Conditions de Travail

La règle de composition et de désignation des représentants au Comité Hygiène et Sécurité sont les mêmes que celles pour le CDAS.

	Véronique Bouby (Ermont CFIP – titulaire) 01.30.72.82.42		Myriam Lebkiri (Cergy CFIP – titulaire) 01.30.75.72.45
	Sabrina Haouadeg (Sarcelles RF – titulaire) 01.34.04.14.45		Christophe Flaux (Cergy Beloise – suppléant)

ECOUTER



REVENDIQUER

DEFENDRE

RENDRE COMPTE

Pour nous contacter : cgt.ddfip95@ddfip.finances.gouv.fr